

Annexe 2 - Charte de modération

Charte de modération de la ville de Legé

La page Facebook officielle de LEGÉ est un espace ouvert à tous qui a pour but de vous tenir informé de l'actualité de la Ville.

Les débats, échanges et autres interactions avec la page Facebook officielle de la ville de Legé, administrée par les services de la Commune, sont ouverts à tous. Tous les membres sont invités à y participer, à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie.

Les échanges sur la page font l'objet d'une modération a posteriori. Le rôle du modérateur est de veiller à la qualité des débats, en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou hors sujet, nuisent aux discussions.

Le modérateur se réserve la possibilité de supprimer toutes les publications abusives, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, violentes, racistes, révisionnistes, faisant l'apologie des crimes de guerre, injurieuses ou grossières, contraires aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée... tout commentaire ou contenu qu'il estimera non conforme aux bons usages du net, à la loi française ou à la présente charte de bonne conduite.

Seront supprimés sans préavis les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes, obscènes, grossiers, offensants ou diffamatoires ainsi que les incitations à la haine, à la violence et à la dégradation de biens d'autrui de quelque nature que ce soit.

Les participants sont invités à respecter les conventions suivantes :

- Pensez que ces pages sont publiques, par conséquent vos publications et commentaires également.
- Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion.
- Si vous répondez à un commentaire, indiquez le nom du contributeur auquel vous répondez ou citez le texte original pour être sûr d'être bien compris.
- Citez vos références.
- Soyez tolérant dans vos échanges, exprimez-vous poliment : les insultes ou autres attaques personnelles ne seront pas tolérées sur ces pages, tout comme les règlements de comptes, les provocations ou acharnements sur une même personne, même en l'absence d'insultes.
- N'utilisez pas une majorité de MAJUSCULES : sur internet, cela équivaut à crier.
- En aucun cas vous ne pouvez mettre en avant un parti politique ou une religion.

Par ailleurs, les commentaires à caractère publicitaire ou n'ayant aucun lien avec le sujet abordé, les petites annonces et les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales seront systématiquement supprimés.

Si vous souhaitez annoncer un évènement, merci de faire votre demande au service communication de Legé par courriel à communication@ville-lege44.fr.

Merci de votre compréhension.